

# **CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES**

## **RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Exercice terminé le 31 mars 2021

---

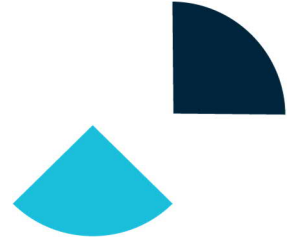
# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2021

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS :</b>	
Produits et charges	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES</b>	8
<b>AUTRES RENSEIGNEMENTS :</b>	
Annexe A - Projets et ententes	14
B - Produits autonomes	14
C - Charges de fonctionnement	15
D - Mandats spéciaux	15



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration du  
Conseil de la culture des Laurentides

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinais, s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Comptables professionnels agréés

Saint-Jérôme  
le 26 mai 2021

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

## PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 mars

	2021			2020	
	Fonds d'administration		Fonds des immobilisations	Total	Total
	Prévisions	Réalisation			
<b>PRODUITS</b>					
Contributions					
Ministère de la Culture et des Communications	255 216 \$	314 772 \$	- \$	314 772 \$	345 666 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec	24 269	24 270	-	24 270	26 770
Emploi Québec	-	-	-	-	2 508
Compte d'urgence pour entreprises canadiennes	-	20 000	-	20 000	-
	279 485	359 042	-	359 042	374 944
Projets et ententes (annexe A)	66 500	44 342	-	44 342	45 605
Produits autonomes (annexe B)	35 550	13 581	-	13 581	28 744
	381 535	416 965	-	416 965	449 293
<b>CHARGES</b>					
Projets et ententes (annexe A)	68 000	46 599	-	46 599	44 261
Fonctionnement (annexe C)	337 698	322 319	-	322 319	346 212
Mandats spéciaux (annexe D)	18 000	12 718	-	12 718	27 395
Amortissement des immobilisations corporelles	2 650	-	2 196	2 196	3 511
	426 348	381 636	2 196	383 832	421 379
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	( 44 813) \$	35 329 \$	( 2 196) \$	33 133 \$	27 914 \$

---

## CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

	2021			2020	
	<u>Fonds d'ad- ministration</u>	<u>Fonds des immobili- sations</u>	<u>Actif net affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	79 266 \$	11 863 \$	27 955 \$	119 084 \$	91 170 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	35 329	( 2 196)	-	33 133	27 914
Investissement en immobili- sations	<u>-</u>	<u>2 055</u>	<u>( 2 055)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>114 595 \$</u>	<u>11 722 \$</u>	<u>25 900 \$</u>	<u>152 217 \$</u>	<u>119 084 \$</u>

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## BILAN

31 mars

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	318 672 \$	160 659 \$
Débiteurs (note 3)	43 523	55 675
Charges payées d'avance	3 719	2 479

2021

2020

365 914

218 813

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

11 722

11 863

377 636 \$

230 676 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 5)	29 305 \$	15 592 \$
Produits reportés (note 7)	156 114	48 000

185 419

63 592

#### PRODUITS REPORTÉS (note 7)

-

48 000

#### DETTE À LONG TERME (note 6)

40 000

-

225 419

111 592

#### ACTIF NET

Investi en immobilisations	11 722	11 863
Grevé d'affectations d'origine interne (note 8)	25 900	27 955
Non grevé d'affectations	114 595	79 266

152 217

119 084

377 636 \$

230 676 \$

#### ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 9)

#### POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur



---

## CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

### FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	33 133 \$	27 914 \$
Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie : Amortissements	<u>2 196</u>	<u>3 511</u>
	35 329	31 425
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>84 739</u>	<u>3 759</u>
	120 068	35 184
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Obtention de financement supplémentaire	40 000	-
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>( 2 055)</u>	<u>( 5 097)</u>
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	158 013	30 087
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<u>160 659</u>	<u>130 572</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<u><u>318 672 \$</u></u>	<u><u>160 659 \$</u></u>

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### 1. STATUTS ET OBJECTIF

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Son objectif est d'appuyer le développement des arts et de la culture sur son territoire. Il regroupe, représente et offre des services aux intervenants de l'ensemble des domaines artistiques et culturels des Laurentides. La concertation menée par le Conseil de la culture des Laurentides conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement auprès des principaux acteurs du milieu culturel régional et lui permet de jouer un rôle-conseil auprès de différents partenaires.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des services et à l'administration de l'organisme sont présentés dans le fonds d'administration.

Le fonds d'immobilisations comprend les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

#### Constatation des produits et des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les produits de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les commandites, sous forme de biens et services reçus à titre gratuit, ne sont pas constatées dans les états financiers de l'organisme.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

#### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des salaires et vacances courus.

### 3. DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Clients	- \$	1 228 \$
Taxes	3 954	4 968
Contributions	<u>39 569</u>	<u>49 479</u>
	<u>43 523 \$</u>	<u>55 675 \$</u>

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020
	Coût	Amortis- sment cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	55 104 \$	47 575 \$	7 529 \$
Mobilier de bureau	26 225	22 032	4 193
	81 329 \$	69 607 \$	11 722 \$
			11 863 \$

### 5. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs	12 432 \$	855 \$
Salaires et vacances	16 873	14 737
	29 305 \$	15 592 \$

### 6. DETTE À LONG TERME

Emprunt du « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes », garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt, échéant en décembre 2022	40 000 \$	- \$
---	-----------	------

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### 7. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés se rapportent à des contributions d'organismes destinées à couvrir des charges de fonctionnement du prochain exercice et d'exercices subséquents.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde au début	96 000 \$	90 000 \$
Plus : Contributions reçues	164 859	54 000
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>( 104 745)</u>	<u>( 48 000)</u>
Total des produits reportés	<u>156 114 \$</u>	<u>96 000 \$</u>
Produits reportés pour couvrir des charges de l'exercice subséquent	156 114 \$	48 000 \$
Produits reportés à long terme	<u>-</u>	<u>48 000</u>
Total des produits reportés	<u>156 114 \$</u>	<u>96 000 \$</u>

### 8. VIREMENTS INTERFONDS ET ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le solde des actifs grevés d'une affectation d'origine interne à la fin de l'exercice sont les suivants :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Frais éventuels de déménagement	12 000 \$	12 000 \$
Acquisition d'équipement informatique	120	2 175
Prix Arts-Affaires	<u>13 780</u>	<u>13 780</u>
	<u>25 900 \$</u>	<u>27 955 \$</u>

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### 9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé par baux et par contrats de location-exploitation. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats s'établit à 30 503 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2022	-	22 863 \$
2023	-	6 357 \$
2024	-	855 \$
2025	-	428 \$

### 10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué, dans le cours normal de ses activités, les opérations suivantes, mesurées à la valeur d'échange, avec des administrateurs :

	<u>2021</u>	<u>2019</u>
<b>Produits</b>		
Projets et ententes - Formation continue et perfectionnement	595 \$	- \$
<b>Dépenses</b>		
Activités	700 \$	1 725 \$

### 11. ÉVÉNEMENT IMPORTANT

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

L'organisme a continué ses activités tout au long de l'année. Il a ajusté ses activités offertes en raison du confinement décrété par le gouvernement en 2020.

Afin de minimiser les impacts de la pandémie, il a notamment bénéficié de l'emprunt « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes ».

L'incidence de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2021.

#### Risque de crédit

Pour les contributions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

## ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	2021			2020
<b>A - PROJETS ET ENTENTES</b>	Produits	Charges	Total	Total
Formation continue et perfectionnement	37 876 \$	34 137 \$	3 739 \$	2 256 \$
Événement Contact culture	-	3 309	( 3 309)	-
Événements numériques	-	-	-	( 912)
Projet littératie numérique CAC	6 466	6 466	-	-
Participation - projet divers	-	2 687	( 2 687)	-
	<u>44 342 \$</u>	<u>46 599 \$</u>	<u>( 2 257) \$</u>	<u>1 344 \$</u>

## B - PRODUITS AUTONOMES

	2021		2020
	Prévisions	Réalisation	Réalisation
Commandites	8 000 \$	500 \$	6 750 \$
Cotisation des membres	20 000	7 915	17 154
Intérêts	250	726	1 639
Remboursements de déplacements	2 000	( 60)	501
Vente de services	5 300	4 500	2 700
	<u>35 550 \$</u>	<u>13 581 \$</u>	<u>28 744 \$</u>



---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## ANNEXES C ET D - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	2021		2020
	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisation</u>	<u>Réalisation</u>
<b>C - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Salaires et charges sociales	264 530 \$	259 671 \$	257 817 \$
Assemblée générale	1 800	2 875	1 733
Assurances	1 402	1 591	1 589
Cotisations et abonnements	3 000	7 335	7 075
Entretien général	1 500	492	1 250
Formation	3 000	3 219	2 951
Fournitures de bureau et impression	6 000	3 875	7 947
Frais de déplacements et de représentation	10 000	( 509)	10 358
Frais bancaires	1 220	1 067	1 198
Intérêts sur l'emprunt bancaire	200	204	204
Location d'équipement	2 500	1 122	1 998
Logo et site Web	-	2 467	14 712
Loyer	23 000	21 938	21 439
Service contractuel - comptabilité	5 000	3 749	3 380
Services professionnels	5 500	5 429	5 700
Taxes et permis	2 546	3 976	2 891
Télécommunications	6 500	3 818	3 970
	<u>337 698 \$</u>	<u>322 319 \$</u>	<u>346 212 \$</u>
<b>D - MANDATS SPÉCIAUX</b>			
Grands prix de la culture	10 000 \$	2 477 \$	10 397 \$
Formation	-	-	2 935
Services contractuels	<u>8 000</u>	<u>10 241</u>	<u>14 063</u>
	<u>18 000 \$</u>	<u>12 718 \$</u>	<u>27 395 \$</u>